

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 6

Vorwort: L'avènement d'un système multipolaire et multiniveau
Autor: Rickli, Jean-Marc

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ETH-ZÜRICH

- 6. Jan. 2009

BIBLIOTHEK

La guerre froide et la fin de l'hégémonie américaine sont bien finies, comme l'atteste ce parc de chars T-55 de l'armée est-allemande (NVA). Mais l'enlèvement militaire américain est également porteur de risques.

L'avènement d'un système multipolaire et multiniveau

Plt Jean-Marc Rickli

Président du Groupe d'études stratégiques de l'Université de Genève

Depuis ce fameux 08.08.08, la guerre qui a opposé la Russie à la Géorgie a fait couler beaucoup d'encre. Le vocable de « guerre froide » a été ressorti des archives de l'histoire, de même que Clausewitz a été réhabilité par le fait que ce conflit ait opposé deux Etats. Ces analyses, aussi intéressantes soient-elles, ne nous fournissent qu'une vision partielle des conséquences de ce conflit. Si la guerre russo-géorgienne est révélatrice d'une transformation du système international, ce n'est pas tant dû au fait qu'elle démontre un retour de l'histoire, mais bien plus qu'elle cristallise les changements intervenus dans le système international depuis ces vingt dernières années. Ce dernier a évolué du système bipolaire de la guerre froide à une hégémonie américaine bienveillante, pour se transformer en un système multipolaire et multiniveau.

La partition de l'Europe entre les vainqueurs au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ainsi que l'avènement de la bombe atomique transformèrent le monde en deux blocs distincts dirigés par deux superpuissances. Ces dernières bien qu'ayant des idéologies opposées ne se confrontèrent jamais directement mais conduisirent des politiques de puissance et d'influence aux confins périphériques de leur empire. Bien que les conséquences d'une confrontation directe eussent été apocalyptiques, le système bipolaire offrait une certaine stabilité, liée à sa simplicité de lecture. Toutes menaces à la sécurité internationale s'interprétaient à travers le prisme de la confrontation entre les deux superpuissances.

Au lendemain de la chute du mur de Berlin, un nouvel

ordre mondial basé sur la coopération fut annoncé par le Président Bush père. Selon Francis Fukuyama, la chute des régimes communistes annonçait la fin de l'Histoire. Cette dernière, marquée par les luttes idéologiques, trouvait son épilogue dans la victoire inconditionnelle de la démocratie libérale. Cette thèse trouva un écho favorable auprès des décideurs américains. Dès lors, les Etats-Unis, unique superpuissance, se sentirent investis d'une mission civilisatrice qui allait représenter les fondements de la politique étrangère des futures administrations américaines. L'idée étant qu'un système international composé de démocraties libérales serait plus pacifique et, partant, profiterait directement aux intérêts de Washington et bien sûr au maintien de l'hégémonie américaine.

Bien que les administrations Clinton favorisèrent une approche multilatérale dans la poursuite des intérêts américains à travers la promotion de la démocratie, alors que les administrations Bush fils adoptèrent une stratégie unilatérale, le système international pouvait être qualifié d'hégémonique bienveillant. En effet, la puissance militaire américaine, bien que surpassant celles de ses dix prochaines concurrentes réunies, a été utilisée avec parcimonie. Du fait de la faiblesse de leurs rivales, les forces américaines ont été engagées dans des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix et non dans des guerres de conquête territoriale. Cette utilisation de la puissance américaine répondait également aux nouveaux défis stratégiques des années nonante, notamment ceux liés à la faillite de certains Etats et à l'émergence d'acteurs non-étatiques belliqueux (terroristes, mouvements d'indépendance nationaux ou religieux, mafias).

Les attentats du 11 septembre 2001 cristallisèrent l'attention des Etats sur une nouvelle menace stratégique (qui s'était développée depuis la fin de la guerre froide), celle des acteurs non-étatiques, mus par une vision nihiliste et ayant potentiellement accès à des armes de destruction massive. Bien que directement visée,

* L'auteur, enseignant à l'Université Webster de Genève, termine une thèse de doctorat à l'Université d'Oxford sur les politiques militaires des Etats neutres et non-alliés Européens après la guerre froide. Il vient de publier un article sur les politiques militaires des petits Etats Européens dans la *Cambridge Review of International Affairs* dont cette contribution est inspirée.



Au-delà de la prolifération nucléaire, qu'advient-il de l'augmentation sensible des crédits et des exportations russes ? Ici, un Su-30 MKI indien s'entraîne avec des *Tornado* et des *Typhoon* britanniques.

L'hégémonie américaine démontra initialement qu'elle pouvait faire face à ces nouveaux défis. Les invasions réussies de l'Afghanistan et de l'Irak démontrèrent dans un premier temps que les Etats-Unis tenaient leur rang. Cependant, les phases de stabilisation et de reconstruction mirent en exergue les limites du pouvoir hégémonique américain -et ce malgré l'aide de certains de ses alliés.

Dans ce contexte, l'invasion russe en Géorgie est révélatrice d'un changement du système international à plusieurs égards. Tout d'abord, les Etats-Unis, bien que soutenant le régime de Shakashvili, n'ont pas tenté de s'opposer à la démonstration de force de la Russie. Pris dans l'étau du combat contre les fondamentalistes islamistes en Afghanistan et en Irak, les ressources américaines ne suffirent plus pour apporter une réponse adéquate à la provocation russe. Les Etats-Unis ont également besoin du soutien diplomatique de Moscou pour contenir l'Iran et son développement d'armes nucléaires. La Russie, de son côté, après une traversée du désert durant les années nonante, a repris confiance en elle. Dans son allocution du 31 août sur les objectifs de la politique étrangère russe, le président Medvedev a clairement déclaré qu'un monde unipolaire était inacceptable et que Moscou défendrait les intérêts de ses concitoyens en Russie et à l'étranger de même que ceux des régions où le Kremlin a des intérêts privilégiés. La Russie veut donc regagner son rang de puissance régionale.

Un nouveau système international prend donc forme. Il se nourrit des évolutions de ces vingt dernières années. La politique de puissance conduite par différentes grandes puissances est de retour, mais elle se développe en parallèle à la consolidation de nouveaux acteurs non-étatiques qui ont éclos après la guerre froide. L'équation sécuritaire en devient donc bien plus complexe. A la lecture linéaire basée sur la polarité s'est substituée une analyse multipolaire reposant sur les rapports entre grandes puissances et multiniveau incorporant les nouveaux acteurs non-étatiques: supra, sub et transnationaux. Cette nouvelle matrice sécuritaire permet donc bien plus de possibilités d'alliances entre les différents acteurs et en

complexifie d'autant plus l'analyse de la menace. Ainsi par exemple, les rivalités de puissance dans le Caucase entre les Etats-Unis et la Russie ne pourront être dissociées à l'avenir des agissements des islamistes fondamentalistes en Afghanistan ou en Tchétchénie, de même que de la politique de l'Iran et de celles de l'Union Européenne et de l'OTAN.

La Suisse n'est pas épargnée par ces développements. Le rapport de politique de sécurité que le gouvernement publiera l'année prochaine ne pourra faire l'économie de l'analyse ce monde multipolaire et multiniveau. Dans ces circonstances, il est à souhaiter que les réponses sécuritaires qui y seront apportées reflètent une analyse qui ne repose plus sur des réflexes pavloviens hérités de l'histoire mais sur une appréhension objective de la transformation du système international actuel.

La cécité de la politique de sécurité suisse

Dans une récente interview, l'ancien chef de l'armée Christophe Keckeis, a osé franchir un pas en parlant de coopération de défense dans un cadre bilatéral. Cette réflexion arrive à un moment où la politique de sécurité et de défense suisse est en crise. La concrétisation d'Armée XXI a été compromise par la réduction du budget de la défense. Les luttes politiciennes entre l'alliance contre-nature de la droite nationaliste et de la gauche pacifiste a non seulement privé l'armée de ressources nécessaires mais encore plus grave a fait perdre le peu d'orientation stratégique de notre politique de sécurité. L'opposition entre une vision de défense territoriale traditionnelle centrée autour du maintien de la neutralité et une vision interventionniste humanitaire ne laisse que peu de place au compromis et surtout illustre l'aporie de la réflexion stratégique suisse contemporaine.

Le 11 septembre 2001 a fait prendre conscience au monde que des acteurs non-étatiques pouvaient devenir des acteurs stratégiques et ainsi influencer sur les équilibres internationaux. De même, le 8 août 2008 nous a rappelé que les politiques de puissance étatiques n'étaient pas mortes pour autant. La résultante de ces deux tendances

Les forces stratégiques russes (ici un Tu-95 *Bear* intercepté par un F-22 américain) ont repris leurs vols d'entraînement, démontrant l'intérêt de Moscou à protéger ses zones d'influence.



est un monde multipolaire et multiniveau. L'hégémonie américaine est sur le déclin et contestée par de nouvelles puissances émergentes. De même, la légitimité des Etats comme seuls acteurs stratégiques a fortement été écornée par l'apparition de forces transnationales (réseaux terroristes, mafias, mouvements de radicalisation identitaire ou religieuse) ainsi que par l'activisme toujours plus important des institutions internationales telles que l'ONU, l'Union Européenne (UE) ou l'OTAN. La conséquence directe en est que l'image de la menace a changé. L'imprévisibilité du système international a remplacé le concept de menace par la notion de risque. Alors que la première est identifiable et quantifiable car basée sur l'identification d'une intention hostile telle que celle des invasions territoriales de la guerre froide, la dernière est plus floue et implique des choix stratégiques subjectifs. La nature polymorphe du risque implique également qu'il trouve son origine dans un nombre croissant de vecteurs.

Dans ces circonstances, les concepts de politique de sécurité que nous avons utilisé jusqu'à ce jour doivent être totalement repensés. En Suisse, pour beaucoup, le concept de neutralité est indissociable de la politique de défense. La codification du droit de la neutralité date des conventions de La Haye de 1907. Vouloir baser sa politique de sécurité sur ces postulats actuellement revient à développer une politique de transport aérien en référence à des avions qui volaient avec des moteurs de tondeuses à gazon. Aucun ministre des transports digne de sa fonction n'oserait imaginer une telle situation. Or dans le domaine de la défense, cela paraît acceptable. De même, on entend également l'argument que la Suisse, de par sa tradition humanitaire, devrait concentrer ses efforts sur l'aide au développement et la promotion civile de la paix. Bien que louables, ces intentions contribuent au mythe d'Alice au pays des merveilles : un monde pavé de bonnes intentions qu'il faut juste réaliser. La réalité cependant est fort différente. De ce constat d'impuissance et d'obsolescence des concepts de défense territoriale autonome et de promotion civile de la paix, quelles alternatives émergent ?

La proposition de coopération de défense est innovante et mérite de s'y attarder. La Suisse coopère déjà avec ses voisins dans le cadre de la formation de certaines unités, ou de manière ponctuelle lors du sommet du G8 d'Evian ou de l'Euro. Une coopération bilatérale plus approfondie aurait des conséquences politiques pour la Suisse. Si la Suisse entre dans une coopération bilatérale de défense, elle devra renoncer à sa neutralité car le droit de la neutralité prohibe les alliances de défense militaires. Cette option est politiquement inenvisageable actuellement. Une coopération bilatérale dans le domaine du maintien de la paix ne pose pas de problème d'un point de vue strictement légal en ce qui concerne le droit de la neutralité. L'Autriche a maintenu sa neutralité mais est un participant actif à la Politique Européenne de Sécurité et de Défense de l'UE (PESD), qui pour l'heure ne contient pas de clause de défense mutuelle contraignante.

La participation de la Norvège au Groupement tactique de l'Union Européenne (*Battlegroup*) fournit une piste de



Les capacités conventionnelles de l'armée russe ont également considérablement été redressées ces derniers 8 ans, comme le démontre ce T-80 flanqué de T-72 dotés de blindages réactifs.

réflexion pour la Suisse. La Norvège, membre de l'OTAN mais non de l'UE, contribue militairement au groupement tactique nordique dirigé par la Suède. Ces groupements tactiques sont des forces de réactions rapides activables pour des opérations de prévention de conflits, d'assistance humanitaire ou de stabilisation. Deux groupements sont en alerte permanente pendant six mois. La Norvège a donc ouvert une brèche qui démontre que la coopération bilatérale en matière de défense est possible au sein de l'UE. La participation de la Suisse permettrait de démontrer qu'elle est un acteur solidaire de la sécurité européenne. Les structures offertes par l'UE permettraient également à la Suisse de palier à certaines de ses lacunes capacitaires en se spécialisant dans des stratégies de niche où elle a un avantage comparatif : transport aérien, lutte contre les armes NBC, ou logistique. Comme les accords bilatéraux déjà négociés, la coopération en matière de défense aurait également un coût. D'un point de vue politique, la Suisse devrait réexaminer le bien-fondé de sa neutralité, qui n'est pas un but constitutionnel car cette dernière a été conçue comme un outil sécuritaire qui devait être adaptée aux exigences de l'environnement stratégique international. Les modalités de la participation de troupes suisses dans un groupement tactique ainsi que la participation à la prise de décision devront également être réglées. La décision d'engager des forces norvégiennes dans le groupement tactique nordique est nationale.

L'environnement sécuritaire actuel est plus complexe que jamais. Se réfugier derrière des oripeaux idéalistes ou des traditions identitaires est faire preuve d'une grande cécité stratégique. Il est grand temps que le parlement reprenne son rôle d'opticien, en repensant le rôle sécuritaire que la Suisse veut jouer dans le système international, ainsi qu'en donnant des missions claires à nos forces armées et les moyens d'y parvenir.

J.-M. R